



Basket44

PROCES VERBAL

Comité Directeur

Jeudi 29 Avril 2021

Présents : Séverine AILLERIE - Didier AUBERT - Franck BAUDRILLER - Benoît RENAUD - Dominique BOUDEAU - Dimitri BREHERET - Jean Paul BREMENT - Frédérique CONCILLE - Mireille COURBOULAY - Pascal DUPE -Thierry GATEFAIT – Elodie GIRARD - Bénédicte GOUGAUD - Alain GUERESSE - Franck JOUNIER - Sophie LAMBOUR – Sébastien LHERMITE - Riccardo POZZETTO – Benoît RENAUD - Pascale SIMON - Lénaïc SORIN - Maxime TRICHARD – Bertrand VIGOUROUX - Justine VOLANT

Excusée : Christine THERET

Invités : Yannick OLIVIER – Jean Michel DUPONT- Maxime LEROUX

1. INFORMATION PRESIDENT

Franck JOUNIER rappelle l'actualité sur le projet de Nantes Rezé Basket et BC St Paul Rezé qui se retrouvent sportivement en Ligue 2 féminine. Les deux clubs sont en discussion avancée avec l'aide des instances fédérales régionales et départementales. Le projet va dans le sens de l'intérêt du basket féminin de haut niveau.

Autre actualité :

La visioconférence du 15 avril, suivie seulement par 50 clubs, avait ciblé les aides financières :

Intervention de Yannick OLIVIER pour le plan INFRA, Bénédicte GOUGAUD pour l'Aide financière COVID ou hors COVID et Pauline GRATTON pour le Plan Sportif Fédéral et ils ont développé toutes les pistes vers lesquelles les clubs peuvent se diriger afin de trouver des aides qui correspondent à leurs besoins.

Le Comité a sollicité un Prêt Garanti Etat de 100 000€ auprès du Crédit Mutuel, afin d'anticiper des besoins éventuels. Si au bout d'un an, nous n'avons pas utilisé cette somme, nous la rembourserons intégralement. Pour l'instant nous sommes dans l'attente de la validation bancaire de ce dossier.

Un courrier indicatif prévu envers les clubs afin de détailler l'aide qu'ils vont recevoir partira à destination des clubs le 30 avril 2021.

Pour information, Maxime a sollicité une formation et celle-ci débutera en novembre prochain.

Le Bureau a décidé à la demande du président, d'annuler le challenge licencié pour cette saison.

Un excédent supplémentaire devrait être constaté sur cet exercice. Franck JOUNIER propose qu'une enveloppe d'environ 20 000 euros soit allouée en direction des dirigeants et que la part Comité de 13 euros ne soit pas prélevée la saison prochaine sur les licences « dirigeants ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes

A la suite de la demande de Frédérique CONCILLE, de changer de poste de responsable 3x3 dans la commission compétitions, Arnaud DROUAUD a été nommé par le bureau à ce poste.

Le Bureau a validé le règlement des demandes de Retour Au Jeu, constituées au 31 mars 2021.

La visite de la salle de L'Estuaire de COUËRON, qui sera mise à notre disposition lors de l'assemblée générale a eu lieu cet après-midi. L'organisation se présente dans les meilleures conditions.

2. DIRECTEUR

Yannick OLIVIER :

Il nous relate les grandes lignes du comité directeur fédéral du week-end dernier en préambule de la réunion d'information des Ligues et les Comités. Il précise que ce document sera transmis aux membres du comité directeur.

La pratique fédérale 5x5 et l'opération fidélisation.

Projet Sportif Fédéral (P.S.F.) : L'Agence Nationale du Sport (A.N.S.) gère la répartition des aides, 50% pour les clubs et 50% à l'attention des Ligues et des Comités. La dotation au titre du PSF 2021 de la FFBB sera à hauteur de 3 005 400 €. Les crédits du développement de la pratique féminine atteindront la somme de 202 500€ la saison prochaine.

Plan « territoires 2024 » : un nouveau mode de financement pour 2021/2022 au titre de la solidarité territoriale : exemple, création d'une aide par club créé, une bonification dans le cadre du challenge du licencié, ainsi qu'une bonification dans le cadre de l'étoilisation pour les Comités, Ligues et clubs.

Dans la pratique 5x5, sera ciblé : le basket Loisir, le basket Entreprise et le basket à destination des « vétérans ». Suite à l'enquête réalisée auprès des Ligues et Comités par rapport à ces pratiques, un plan d'action sera mis en oeuvre en collaboration avec les Comités : 4 groupes seront créés suivant la taille des Comités. La Loire Atlantique se trouvera dans celui des plus de 8000 licenciés, qui représente 21 Comités. Des visioconférences vont être organisées avant la fin de cette saison.

A travers l'Opération de fidélisation de nos plus jeunes licenciés sous la délégation jeunesse de la FFBB, il avait été mis en place, il y a 3 ans des bracelets éponges avec des niveaux et des couleurs correspondants, jusqu'à l'obtention du bracelet fédéral et du JAP d'or. Devant la difficulté de ce projet, la Fédération propose de le relancer cette opération auprès des Ligues et Comités, avec la saison prochaine une prise en charge financière.

CHAMPIONNAT DF2 DM2 :

Lénaïc SORIN

Lénaïc SORIN présente un projet de la commission afin de modifier le déroulement de la DF2 et DM2, sans modifier le nombre de montées et de descentes, tout en maintenant le même nombre d'équipes engagées. Afin de dynamiser ce championnat. La commission suggère de l'organiser en poules de 6. Depuis 2 saisons il ne s'opère aucune montée ni descente et cette proposition permettrait de rééquilibrer cette situation.

2 propositions possibles sont proposées :

PROPOSITION 1 :

DF2 = 4 poules de 6

En décembre composition de poules hautes et basses suivant le classement obtenu dans la 1^{ère} phase.

En fin de saison, les 2 premières de chaque poule haute montent en PRF et les 3 dernières de chaque poule basse descendent en DF3.

DM2 = 6 poules de 6

En DM2 les 3 premiers de chaque poule haute montent en PRM et les 3 derniers de chaque poule basse descendent en DM3.

PROPOSITION 2 :

DF2 = 4 poules de 6

A la fin de la 1^{ère} phase, en DF2, les 3 premiers de chaque poule accèdent en poules hautes. Les 4^{èmes} et 2 meilleurs 5^{èmes} sont reversés en poule basse.

Les 2 moins bons 5^{èmes} et les 6^{èmes} sont relégués en DF3.

A la fin de la 2^{ème} phase, les 2 premières des 2 poules hautes montent en PRF et les 3 dernières de chaque poule basse descendent en DF3,

DM2 = 6 poules de 6

A la fin de la 1^{ère} phase, les 3 meilleurs de chaque poule accèdent en poules hautes.

Les 4^{èmes} et les 4 meilleurs 5^{èmes} sont reversés en poules basses et les 2 moins bons 5^{èmes} et les 6^{èmes} sont relégués en DM3.

A la fin de la 2^{ème} phase, les 3 premiers de chaque poule haute montent en PRM et les 3 derniers de chaque poule basse descendent en DM3.

POUR LES 2 PROPOSITIONS :

En fin de la 2^{ème} phase, possibilité à 9 équipes de D3 d'accéder en D2 ou 8 équipes de D3 et le champion Elite Départemental U20 peut prétendre à accéder en D2.

Cette place peut être proposée à la 2ème des U20 en cas de refus de la 1ère. Et en cas de refus à nouveau, une 9ème équipe de D3 se verra proposer la montée en D2.

Si intégration d'une équipe U20M à partir de 2022-2023, celle-ci sera effectuée avec une structure réglementaire adaptée pour éviter les dérives.

ARGUMENTATION

- Cela fait partie des axes de la mandature (modification championnat jeunes et seniors)
- Souhait de modifier en priorité les seniors pour relancer la dynamique après 2 saisons incomplètes, nous estimons également que la perte de licenciés pourrait être plus importante en seniors qu'en jeunes.
- Permet de rééquilibrer les niveaux entre la D2 et la D3 dès décembre 2021 (Proposition 2)
- Il sera plus facile de gérer des « exempts » dans des poules de 6 que dans des poules de 12, si toutefois nous n'arrivons pas à compléter le niveau D2.
- 2 phases
- Redynamiser et rééquilibrer le championnat senior à la suite de l'arrêt depuis plus d'une saison
- Travail plus facile en cas de remaniement comme la saison précédente (Covid)
- Continuité et harmonisation du championnat D3/D4 sur le championnat D2
- Intégration, en cas de pérennisation, à partir de 2022-2023 d'une équipe U20 (équipe championne Départementale) avec une structure réglementaire adaptée pour éviter les dérives. Cela permettra à des U20 champions de ne pas repartir en D4 seniors s'il n'y a pas d'équipe dans le club.
- Nous estimons que ce choix pourrait dynamiser le championnat U20 départemental et éviter des arrêts de ces jeunes.
- Un compromis peut être trouvé en appliquant cette saison une formule en poules de 6 et en sondant les clubs en février 2022 pour connaître leur avis sur cette nouvelle formule.

A la suite de ce retour, une décision devra être prise par le comité directeur au printemps 2022

Les membres du comité directeur se prononcent et interrogent la présidente de la commission des compétitions, sur certains détails de l'organisation des 2 propositions, sur les montées et descentes, sur le nombre de clubs participants. Avant de conclure, Lénaïc SORIN remercie l'équipe qui a travaillé sur ce projet : Christine RUIILLIE, Elodie GIRARD et Mireille COURBOULAY.

Jean Michel DUPONT : dans la réforme R3, le projet libérerait un week-end par mois aux joueurs, afin qu'ils puissent soit jouer au 3x3 soit en profiter pour s'octroyer du temps libre.

Franck JOUNIER demande à chaque membre du comité directeur de s'exprimer et de faire son choix.

La proposition N°2 est retenue et adoptée à 19 voix contre 5 voix pour la proposition 1, par les membres présents.

4 TOUR DES COMMISSIONS :

Dimitri BREHERET : Technique

Présentation de la réforme du championnat régional RF3 et RM3. Les objectifs présentés par la Ligue sont : Redynamiser le championnat R3, limiter les déplacements et intégrer la meilleure équipe inter région U20.

Ce championnat serait organisé en 2 phases (avec une première phase géographique). La préférence des départements s'orienterait vers une 2ème phase en poule haute et poule basse et une représentativité des départements dans la 1ère phase. Ils ont reconnu une prise en compte de la situation pandémique. Avis favorable à l'intégration d'une équipe U20, tout en respectant un quota de joueurs de la saison précédente.

Le 7 mai est programmée une visioconférence, présentée par 3 clubs sur la période pandémique et la reprise et une intervention de Bertrand GUERINEAU sur l'approche psychologique.

Dimitri BREHERET nous annonce qu'Ainoah RIO du club Nantes Rezé Basket, a été retenue pour intégrer le Centre Fédéral « Yvan MAININI » à l'INSEP.

Thierry GATEFAIT : Démarche Citoyenne

A l'initiative du Comité Départemental Olympique et sportif de Loire-Atlantique et du Conseil Départemental de Loire-Atlantique, une visioconférence de sensibilisation sur la pédo-criminalité s'est tenue. Une formation est prévue à laquelle des salariés de notre Comité seront inscrits.

La première réunion de la commission au complet s'est déroulée le 4 avril dernier. Il en ressort une certaine motivation et implication des membres. Un sondage en interne nous a aidé à définir les 3 ou 4 actions à déterminer dans les 3 saisons à venir.

Pascal DUPE : Commission des Officiels

La visioconférence e-marque v2 : 133 clubs plus 5 du CD56 étaient invités, 96 ont répondu présent.

Examen arbitre départemental : 60 stagiaires inscrits, 3 ont arrêté et 8 n'ont pas terminé l'épreuve 2.

Les présidents ont été informés et nous espérons qu'ils arriveront à les motiver pour revenir dans le circuit.

Une interrogation a été effectuée auprès des 50 clubs qui n'ont pas d'école d'arbitrage depuis 2 saisons. 21 clubs nous ont répondu en détail. Une visioconférence leur sera consacrée le 10 mai 2021. La dernière visioconférence du suivi des arbitres a eu lieu le 24 mars dernier.

Le plan formation 2024 a été présenté par Arnaud PETITBOULANGER, Président de la Commission Fédérale des Officiels. Les propositions sont celles remontées par les Clubs, les Ligues et les Comités. Le but de la Fédération est de recruter, former, désigner et fidéliser. Il n'est pas prévu de modifier la charte pour l'instant.

Cette nouvelle équipe fédérale donne l'impression de vouloir travailler collectivement. L'envoi de la liste de fidélisation a été transmise à la FFBB. Deux chemises sont prévues, mais la liste du 44 comprend une quinzaine de noms.

Une approche des intentions de la saison 2021/2022 a été effectuée auprès des 233 arbitres présents. Sur 188 réponses : 40 ne savent pas s'ils continuent la saison prochaine et 28 ont décidé d'arrêter.

Pascale SIMON : Qualifications

Nous sommes en pleine période de renouvellement des CTC. A ce jour, 3 CTC ont prévu d'arrêter, mais pas encore de confirmation. Une visioconférence est prévue la semaine prochaine avec les référents. Pascale envisage d'organiser une autre visioconférence entre les clubs du département afin de faire le point sur les paiements en ligne.

Sophie LAMBOUR : Mini Jeunes

Elle nous annonce que la Ligue a reporté la finale régionale du challenge Benjamins(es) au 2 juin prochain. En ce qui concerne le département, 2 options ont été évoqués

Option 1 : Epreuves sur 1 site (Basse Goulaine) comprenant 2x40 enfants, par exemple les masculins le matin de 9h30 à 13h00 et les féminines l'après-midi de 13h30 à 17h00. L'encadrement serait assuré par les bénévoles du club accueillant c'est-à-dire Basse Goulaine, accompagné par les 4 CTF du Comité et 2 élus.

Option 2 : ce serait de l'organiser sur 4 sites et 2 dates (19 et 26 mai). 20 enfants par site. Il serait intéressant de cibler en plus la côte, sachant que nous venons de recevoir le refus de Blain. Les dates sont reculées au maximum afin d'avoir des contraintes sanitaires plus favorables.

Le partenaire financier qui offre les voyages souhaite être présent afin de remettre lui-même les billets aux vainqueurs.

Franck JOUNIER demande à Jean Michel DUPONT le point de la situation dans les autres départements de la Ligue. Il rappelle la consigne d'Agnès FAUCHARD, présidente de la commission fédérale Mini & Jeunes, : pas d'obligation si trop de contrainte dans l'organisation.

Riccardo POZZETTO : Equipements

Vu la situation, il n'est toujours pas possible à la commission de se déplacer. Donc R A S.

Alain GUERESSE : Vivre Ensemble

Il annonce l'arrêt de Patrice MERCEREAU pour raisons professionnelles. Il a déjà 2 autres pistes afin de le remplacer. L'actualité ce sont surtout les Opérations Basket Ecole. Il annonce environ 60 classes entre le privé et le public. Le lundi 10 mai, une réunion aura lieu au siège du comité avec la Fédération du Sport d'Entreprise afin de discuter sur le projet municipal de Pontchâteau. Le but est de récupérer des informations sur la procédure employée. L'objectif est de se rapprocher du bassin industriel que représente Nantes et St Nazaire et de son potentiel. Une démarche qui peut servir à s'orienter vers le Basket Santé ou le Basket Loisir, voire du Basketonik. Franck JOUNIER participera à cette réunion.

MODIFICATIONS CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX :

Lénaïc SORIN :

Rien à rajouter. Elle remercie tous les membres du comité directeur pour le débat qui vient d'avoir lieu sur cette réforme du championnat DF2 et DM2

Didier AUBERT : Logistique

Il s'interroge sur à la suite de l'achat d'un terrain 3x3 remorque, a-t-il été pensé au permis correspondant à la conduite de ce matériel ?

Yannick OLIVIER confirme que l'achat est en cours et donne la parole à Jean Michel DUPONT qui a visité le site de MARTY et qui nous précise que le panneau remorque ne dépassant pas les 1,3 tonnes et le poids total en charge 3,5 tonnes le permis B97 suffira. Une présentation de ce prototype de remorque sera organisée dans la première quinzaine de juin.

A la suite du report de la fête du mini basket qu'en est-il des dotations fédérales ?

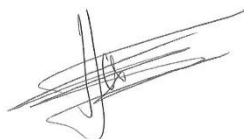
Sophie LAMBOUR précise que la fédération assure l'envoi des dotations et suggère aux Comités de récompenser les initiatives des clubs en leur distribuant ces dernières.

Une question au président Franck JOUNIER : Que devient le reste de la somme prévue au Retour au Jeu au niveau départemental qui n'a pas été sollicité par les clubs ?

Franck JOUNIER : Dans un premier temps, ce fond a été clôturé au 31 mars 2021. Puis, la somme non sollicitée par les clubs a été réinjectée dans le cadre de l'enveloppe dédiée au plan de soutien financier en direction des clubs, qui a été adopté lors d'un précédent Comité Directeur, et présenté aux clubs lors de la visioconférence du 31 mars 2021.

La séance est levée à 20h30

Le Président du Comité,
Franck JOUNIER



Le Secrétaire Général,
Dominique BOUDEAU

